



## MAIRIE DE SAINT MARCELLIN EN FOREZ

### CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 novembre à 20 heures, le conseil municipal de la ville de Saint-Marcellin-en-Forez s'est réuni à la Salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire

Etaient présents :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Marcelle DJOUHARA Serge TRIOULEYRE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Florence CHEUCLE, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD.

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Arnaud DE MAZENOD, Margot SOLVIGNON, Frédéric PER, Corinne VERDIER

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Christiane CLUZEL pouvoir à Odile PHILIPPON, Marc COMBETTE pouvoir à Serge TRIOULEYRE, Martine CHARLES pouvoir à Marcelle DJOUHARA, Henri CELLIER pouvoir à Alain THOLOT, Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ, Margot SOLVIGNON pouvoir à Charlotte DEGUIN, Frédéric PER pouvoir à Claude TOUILLOUX, Corinne VERDIER à Marie-Pierre SEON

Dix-neuf conseillers (sur 27, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote		Décision
2024-11-041	<b>DECISION MODIFICATIVE N°1 - APPROBATION</b>	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-042	<b>OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE -DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE DEPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS - APPROBATION</b>	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0		DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-043	<b>DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION D'ŒNOLOGIE DE SAINT MARCELLIN EN FOREZ - APPROBATION</b>	Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Non-votants : 2		DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

2024-11-044	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA LOIRE – TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DE COFFRETS PRISES SUR LA RUE DE LA LIBERATION – APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-045	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA LOIRE – TRAVAUX D'EXTENSION IGC TELECOM – PROPRIETE DE MAZENOD – RUE SŒUR FLORINE – APPROBATION	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 1	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-046	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA LOIRE – TRAVAUX D'IMPLANTATION DE DEUX MATS SOLAIRES – PARKING COLOMBIER – APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-047	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA LOIRE – FOURNITURE ET POSE DE 4 KITS ILLUMINATIONS SUR LE BOULEVARD DU COUHARD – APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-048	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION – MODIFICATION DES STATUTS – APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-049	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION DE L'ECOLE MATERNELLE - APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-050	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION – DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS POUR L'ACQUISITION TOILETTES ECOLOGIQUES – SENTIER DE L'AVENTURE DU RAIL - APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-051	DECLASSEMENT DE VOIRIE – ROUTE DES CIMES – DOSSIER CHAPUIS – APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-052	ECHANGE DE TERRAINS SITUES ROUTE DES CIMES AVEC MME CHAPUIS ET CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE TREFONDS DES EAUX USEES AU PROFIT DE MME CHAPUIS - APPROBATION	Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
2024-11-053	MODIFICATION DU TABLEAU DU PERSONNEL		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 53.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 8 NOVEMBRE 2024

LE MAIRE  
ERIC LARDON

